

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Avant-propos.....		iii
Notes explicatives.....		xi
<i>Chapitres</i>		
I. La prévention primaire de l'abus de drogues	1-41	1
A. Ampleur et nature de l'usage de drogues	7-17	2
1. Facteurs personnels.....	11	4
2. Facteurs familiaux.....	12	5
3. Facteurs sociaux	13	5
4. Facteurs liés au sexe	14	5
5. Facteurs scolaires	15	6
6. Facteurs communautaires et sociétaux.....	16	6
7. Groupes de population vulnérables	17	6
B. Stratégies de prévention de l'usage de drogues.....	18-31	6
1. Petite enfance	19	7
2. Enfance.....	20-21	7
3. Début et milieu de l'adolescence	22-27	8
4. Fin de l'adolescence et début de l'âge adulte	28	10
5. Tous les âges de la vie.....	29-31	10
C. Renforcement des moyens de prévention primaire au niveau national: problèmes et possibilités.....	32-40	11
D. Recommandations pour le renforcement des capacités de prévention primaire au niveau national	41	14
II. Fonctionnement du système international de contrôle des drogues.....	42-291	16
A. Stupéfiants.....	42-85	16
1. Coopération avec les gouvernements.....	42-50	16
2. Prévention du détournement de stupéfiants vers le trafic illicite.....	51-60	17
3. Cannabis utilisé à des fins médicales ou scientifiques.....	61-64	19
4. Contrôle du commerce de graines de pavot à opium	65-71	19
5. Utilisation des graines de cannabis à des fins illicites	72-74	20
6. Mesures visant à garantir la disponibilité de stupéfiants à des fins médicales	75-79	21

7.	Consommation de stupéfiants	80-85	21
B.	Substances psychotropes	86-125	22
1.	Coopération avec les gouvernements	86-91	22
2.	Prévention du détournement de substances psychotropes vers le trafic illicite	92-101	24
3.	Mesures de contrôle	102-116	26
4.	Consommation de substances psychotropes	117-125	28
C.	Précurseurs	126-146	30
1.	Coopération avec les gouvernements	126-129	30
2.	Mesures de contrôle	130-132	31
3.	Système électronique d'échange de notifications préalables à l'exportation	133-134	31
4.	Prévention du détournement des précurseurs vers le trafic illicite	135-146	32
D.	Promotion de l'application universelle des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues	147-212	34
1.	État des adhésions aux traités internationaux relatifs au contrôle des drogues	148-152	34
2.	Évaluation du respect de l'ensemble des traités par certains gouvernements	153-179	34
3.	Missions de pays	180-197	38
4.	Évaluation de l'application par les gouvernements des recommandations formulées par l'Organe à la suite de ses missions de pays	198-212	42
E.	Mesures visant à assurer l'application des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues	213-228	44
1.	Mesures prises par l'Organe conformément à l'article 14 de la Convention de 1961 et à l'article 19 de la Convention de 1971	213-216	44
2.	Consultation avec le Gouvernement afghan en vertu de l'article 14 de la Convention de 1961	217-228	44
F.	Thèmes spéciaux	229-291	46
1.	Abus de médicaments sur ordonnance contenant des substances placées sous contrôle	229-241	46
2.	Mélanges de plantes contenant des cannabinoïdes synthétiques	242-248	48
3.	Contrôle de la kétamine	249-259	50
4.	Utilisation de produits pharmaceutiques pour faciliter les agressions sexuelles et d'autres infractions	260-268	51
5.	Pharmacies illégales sur Internet	269-272	53

6.	Suivi de la résolution 51/13 de la Commission des stupéfiants: réponse à la menace que constitue la distribution sur le marché non réglementé de drogues placées sous contrôle international	273-276	54
7.	Obligations conventionnelles applicables à l'ensemble du territoire d'un État partie.	277-286	55
8.	Commémoration du centenaire de la convocation de la Commission internationale de l'opium à Shanghai.	287-291	56
III.	Analyse de la situation mondiale	292-781	57
A.	Afrique	292-337	57
1.	Principaux faits nouveaux.	292-295	57
2.	Coopération régionale	296-307	58
3.	Législation, politique et action à l'échelle nationale	308-314	60
4.	Culture, production, fabrication et trafic	315-330	61
5.	Abus et traitement.	331-337	64
B.	Amériques	338-511	65
	Amérique centrale et Caraïbes	338-395	65
1.	Principaux faits nouveaux.	338-340	65
2.	Coopération régionale	341-349	66
3.	Législation, politique et action à l'échelle nationale	350-363	67
4.	Culture, production, fabrication et trafic	364-387	69
5.	Abus et traitement.	388-395	71
	Amérique du Nord	396-449	72
1.	Principaux faits nouveaux.	396-400	72
2.	Coopération régionale	401-406	73
3.	Législation, politique et action à l'échelle nationale	407-415	74
4.	Culture, production, fabrication et trafic	416-431	76
5.	Abus et traitement.	432-449	79
	Amérique du Sud	450-511	82
1.	Principaux faits nouveaux.	450-453	82
2.	Coopération régionale	454-463	83
3.	Législation, politique et action à l'échelle nationale	464-477	84
4.	Culture, production, fabrication et trafic	478-505	86
5.	Abus et traitement.	506-511	91

C.	Asie	512-671	92
	Asie de l'Est et du Sud-Est	512-562	92
	1. Principaux faits nouveaux	512-518	92
	2. Coopération régionale	519-525	93
	3. Législation, politique et action à l'échelle nationale	526-536	94
	4. Culture, production, fabrication et trafic	537-552	96
	5. Abus et traitement	553-562	99
	Asie du Sud	563-613	100
	1. Principaux faits nouveaux	563-564	100
	2. Coopération régionale	565-572	101
	3. Législation, politique et action à l'échelle nationale	573-584	102
	4. Culture, production, fabrication et trafic	585-604	104
	5. Abus et traitement	605-613	106
	Asie occidentale	614-671	108
	1. Principaux faits nouveaux	614-618	108
	2. Coopération régionale	619-631	109
	3. Législation, politique et action à l'échelle nationale	632-639	111
	4. Culture, production, fabrication et trafic	640-661	112
	5. Abus et traitement	662-671	116
D.	Europe	672-743	117
	1. Principaux faits nouveaux	672-678	117
	2. Coopération régionale	679-688	118
	3. Législation, politique et action à l'échelle nationale	689-699	119
	4. Culture, production, fabrication et trafic	700-726	121
	5. Abus et traitement	727-743	124
E.	Océanie	744-781	127
	1. Principaux faits nouveaux	744-747	127
	2. Coopération régionale	748-750	128
	3. Législation, politique et action à l'échelle nationale	751-756	129
	4. Culture, production, fabrication et trafic	757-771	130
	5. Abus et traitement	772-781	132

IV. Recommandations à l'intention des gouvernements, des organismes des Nations Unies et des autres organisations internationales et régionales compétentes	782-792	135
A. Recommandations à l'intention des gouvernements	784-790	135
1. Adhésion aux traités	785	135
2. Application des traités et mesures de contrôle	786	135
3. Prévention de la production, de la fabrication, du trafic et de l'abus illicites de drogues	787	137
4. Prévention du détournement des précurseurs vers le trafic illicite	788	140
5. Disponibilité et usage rationnel de stupéfiants et de substances psychotropes à des fins médicales	789	141
6. Pharmacies illicites sur l'Internet	790	142
B. Recommandations à l'intention de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et de l'Organisation mondiale de la Santé	791	142
C. Recommandations à l'intention d'autres organisations internationales compétentes	792	143

Annexes

I. Groupes régionaux figurant dans le rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 2009		144
II. Composition actuelle de l'Organe international de contrôle des stupéfiants		147
III. Déclaration du Président de l'Organe international de contrôle des stupéfiants, M. Hamid Ghodse, le 26 février 2009 à la manifestation organisée pour marquer le centenaire de la Conférence de l'opium, à Shanghai (Chine)		155
IV. Déclaration de Shanghai, adoptée à la manifestation organisée pour célébrer le centenaire de la convocation de la Commission internationale de l'opium		159